

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.
N° 3418 / C.A.C.

Astrida, le 8 Décembre 1950.-

Objet:

Chèque n° I99406 de frs
30.120,-

RECOMMANDÉ.

ASTRIDA



Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire tenir sous ce couvert
un chèque n° I99406 d'un montant de 30.120,- frs en paiement de
vos factures n° 2546 du 31/10/50 et 824 du 31/10/50 pour achat
de ciment et transport de celui-ci d'Usumbura-Astrida.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma consi-
dération distinguée.

Le Comptable des C.A.C.
J. KIRSCH,

Monsieur PIRONT
à

clamer

USUMBURA.